

ABONNEMENT

**Saumur**  
Un an . . . . . 25 fr.  
Six mois . . . . . 13  
Trois mois . . . . . 7

**Poste**  
Un an . . . . . 30 fr.  
Six mois . . . . . 16  
Trois mois . . . . . 8

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . . . 20  
Réclames, — . . . . . 30  
Faits divers, — . . . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 26 SEPTEMBRE

## LA DERNIÈRE ÉTAPE

En dépit des chants de triomphe que module la presse républicaine sur l'invitation du ministre Constans, certains républicains ont perdu toute illusion. L'ex-premier élu de Paris, M. Lockroy, est de ce nombre. Le journal la *Lanterne*, si violent dans ses campagnes contre les conservateurs, ne dissimule plus et son découragement et ses craintes. Sans nul doute cet organe radical se félicite de ce que la République sera en majorité dans la Chambre nouvelle. Mais il constate avec tristesse qu'on ne saurait affirmer avec la même certitude qu'il y aura « une majorité » dans cette Chambre.

Cette prétendue victoire de la République aurait donc abouti, du propre aveu des républicains, à prolonger cette période d'instabilité ministérielle, de gâchis parlementaire, d'absence de tout gouvernement ?

Il y a bien de quoi pousser des cris d'allégresse comme le fait le moniteur de l'opportunisme !

Mais ce qui motive surtout les appréhensions de ces mêmes radicaux, c'est le caractère des élections du 22 septembre. Leur caractère saillant, constate la *Lanterne*, « c'est qu'elles révèlent dans le corps électoral en même temps une division profonde et un mécontentement menaçant. »

Cette division se manifeste par l'impuissance absolue du parti républicain émietté, de former une majorité de gouvernement.

Le mécontentement est révélé par un fort courant dans chaque circonscription qui a détaché de la République des milliers d'électeurs.

Beaucoup de républicains, avoue la *Lanterne*, n'ont fait leur devoir que par discipline, avec résignation, c'est-à-dire avec mécontentement. L'organe radical conclut que si la majorité républicaine de la Chambre nouvelle offre au pays le spectacle de « la division, de l'immobilisme, de la stérilité de l'ancienne Chambre », la République sombrerait, à bref délai, dans quelque aventure. . . . .

La conclusion de M. Lockroy est aussi formelle :

« Si les faits qui se sont passés dans la dernière législature se renouvellent, c'en est fait du parti républicain aux prochaines élections. »

Or, comme le parti républicain se trouve plus tiraillé que jamais, sa majorité, reflet de ses discordes, végétera dans la division, dans l'immobilisme, dans la stérilité. C'est fatal. La République serait donc arrivée, du propre aveu de ses partisans, à sa dernière étape.

EDMOND ROBERT.

## LEURS MAJORITÉS

Il y a quelque intérêt à relever le chiffre des majorités obtenues par beaucoup de députés républicains élus, surtout lorsque l'on tient compte de la pression administrative exercée par les électeurs. Voici à cet égard quelques chiffres significatifs :

A Barcelonnette, M. Fouquier, républicain, est élu par une majorité de *vingt-sept* voix sur près de 11,000 votants.

A Châtillon-sur-Seine, l'écart n'est que de 139 voix.

A Dinan (1<sup>re</sup> circonscription), il est de 190 voix. Dans la 2<sup>e</sup> circonscription de Sarlat, il est de 135 voix.

A Louviers, il est de 516.

Dans la 2<sup>e</sup> circonscription de Quimper, le candidat l'emporte de *dix-neuf* voix, et il y avait une candidature révisionniste dissidente qui a réuni 230 suffrages.

A Lectoure, l'écart est de 399 voix sur 12,000 votants.

A Lesparre, il est de 369 voix sur plus de 22,000 votants.

A Béziers, de 497 voix sur 18,000 votants.

Dans la 2<sup>e</sup> circonscription de Dax, le républicain, sur plus de 13,000 votants, ne l'emporte que de 39 voix.

Dans la 2<sup>e</sup> circonscription de Cahors, majorité de 66 voix en faveur du républicain sur plus de 16,000 votants.

A Lunéville, la majorité républicaine est de 471 voix sur plus de 21,000 votants.

Elle est de 479 voix sur près de 19,000 votants à Cosne.

Dans la 1<sup>re</sup> circonscription de Douai, elle est de 272 voix sur 14,000 votants.

Dans l'arrondissement d'Oloron, le candidat républicain l'emporte de 40 voix sur plus de 13,000 électeurs.

A Vesoul, 347 voix de majorité au républicain sur 23,000 votants.

Dans la 1<sup>re</sup> circonscription de Charolles, sur plus de 16,000 électeurs, la majorité républicaine est de *quatre* voix.

A Albertville, elle est de 368 voix sur plus de 7,000 votants.

Dans la 1<sup>re</sup> circonscription de Dieppe, 10,800 votants, majorité républicaine 73 voix.

A Castelsarrasin, majorité républicaine 219 voix sur 18,000 électeurs.

A Carpentras, 295 voix de majorité républicaine sur plus de 12,000 électeurs.

A Neufchâteau, sur plus de 13,000 électeurs, *dix-neuf* voix de majorité républicaine.

En supposant qu'il n'y ait pas eu de fraudes matérielles commises — ce que nous sommes loin de garantir — croit-on que la pression officielle ne représente pas et au-delà le faible déplacement de voix qui eut été nécessaire pour que les scrutins que nous venons d'énumérer tournassent au profit des conservateurs ?

## Résultats complets des élections

|                       |     |
|-----------------------|-----|
| Révissionnistes,      | 207 |
| Anti-Révissionnistes, | 478 |
| Ballottages,          | 477 |

Les 207 révissionnistes se divisent ainsi qu'il suit :

|                                |     |
|--------------------------------|-----|
| Révissionnistes conservateurs, | 150 |
| Révissionnistes boulangistes,  | 48  |
| Révissionnistes radicaux,      | 39  |

Du pointage auquel on s'est livré à Paris, il résulte que sur 177 ballottages les révissionnistes tiennent la tête dans 90 circonscriptions, dont 16 à Paris et 74 dans les départements.

Dans une réunion conservatrice tenue chez M. Bocher, sénateur, on a dressé le tableau suivant :

Élus : 147 conservateurs, 21 boulangistes, 212 républicains, 173 ballottages.

M. de Cassagnac calcule que 168 opposants, dont 20 boulangistes, ont été élus dimanche contre 213 gouvernementaux.

Sur 175 ballottages, les conservateurs sont assurés de la moitié ; il y aura donc dans la nouvelle Chambre 235 députés, c'est-à-dire 75 de plus que dans l'ancienne majorité. Une majorité révisionniste est maintenant assurée.

La *Presse* compte que les boulangistes auront finalement soixante sièges à la nouvelle Chambre.

## ÉCRASEMENT DE L'OPPORTUNISME DANS L'ILLE-ET-VILAINE

On lit dans le *Journal de Rennes* :

« L'opportunisme a reçu dimanche dans notre département un des plus terribles coups qu'il jamais subis un parti politique. »

« Les affiches blanches mensongères d'un préfet ahuri, les intimidations de toutes sortes ont été vaines. Les populations d'Ille-et-Vilaine s'étaient dit : Il faut que cela change, nous en avons assez de ce régime qui nous ruine et nous tyrannise. »

« Aussi, de tous les points du département, les électeurs se sont-ils précipités vers les urnes au cri de : *L'opportunisme, voilà l'ennemi !* »

« Ce cri a été poussé par plus de 80,000 électeurs ; et c'est à peine si les valets de Ferry ont pu amener à leur suite 30,000 électeurs terrifiés ou achetés. »

« Honneur donc au département d'Ille-et-Vilaine. Il a chassé à jamais de son sein cette secte infâme qui porte sur son front les stigmates ineffaçables de tous les méfaits et de toutes les hontes : expulsions, Tonkin, laïcisations, tripotages, abaissement de l'armée, empoisonnement de nos soldats (quoi qu'en disent les affiches blanches de notre préfet), Haute Cour d'Injustice, etc. »

« Honneur à la deuxième circonscription de Rennes qui, par 9,400 voix, a repoussé du pied l'opportuniste Martin-Feuillée, cet ami intime de Jules Ferry, ce malheureux qui, sous prétexte d'épurer la magistrature, chassait du sanctuaire de la justice les hommes les plus intègres, les plus respectables. »

« Honneur à l'arrondissement de Montfort qui, par 8,400 voix, a dit à M. Pinault son mépris pour ces opportunistes piteux qui, après avoir approuvé toutes les horreurs du Palais-Bourbon, s'en lavent les mains devant leurs électeurs avec le sans-gêne de Ponce-Pilate. »

« Honneur à l'arrondissement de Vitry, qui est toujours resté pur du contact opportuniste. Les 12,000 voix qu'il vient de donner à M. Le Gonidec de Treissan prouvent bien que de ce côté il est inattaquable. »

« Honneur à l'arrondissement de Saint-Malo qui, par 8,000 voix, a fait subir un premier échec à l'opportunisme auquel il était inféodé

depuis de nombreuses années. Il complètera sa victoire en bousculant complètement l'ancien serviteur de tous les régimes, Brune le laïcisateur. »

« Honneur à l'arrondissement de Saint-Servan ! 8,300 électeurs ont déclaré qu'ils en avaient assez de ce régime dont Durand, le lieutenant de Ferry, fut un des représentants. »

« Là, la pression officielle du ministre Constans a été terrible. Mais l'opportunisme ne résistera pas au second coup qui lui sera porté. »

« Honneur à l'arrondissement de Redon qui, par 10,400 voix, a refusé de servir Brice ou Récipon, deux opportunistes dont les discussions électorales ont suffi pour dégouter les honnêtes gens. Dans quinze jours il restera à peine à ces deux frères ennemis de quoi leur former un cortège funèbre. »

« Honneur à l'arrondissement de Fougères ! C'est là que l'opportunisme a été le plus vigoureusement secoué. Près de 13,000 électeurs en ont fait l'assaut ; la brèche est déjà immense ; quatre-vingts patriotes seulement manquaient à l'appel. Encore deux semaines, et de la ferryste il ne restera que des ruines. »

« Réjouissons-nous de cette belle victoire. Que là où il est encore besoin d'un coup d'épaulement, chacun conserve son rang, fasse des alliés, et alors ce ne sera plus pour l'opportunisme une défaite, ce sera un écrasement. »

## INFORMATIONS

### LE PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE

La Chambre n'est pas encore nommée ; il n'y a donc pas de majorité ; et cependant les républicains s'occupent déjà du choix du président de la future Chambre. On parle de MM. Brisson et Léon Say, ce qui met, dès à présent, les modérés et les radicaux aux prises.

### LE MONDE DES AFFAIRES

Dans le monde des affaires, on ne croit pas à la possibilité pour un cabinet quelconque de former une majorité avec les éléments dont se composera la nouvelle Chambre qui sera aussi impuissante et encore plus divisée que l'ancienne.

### LES INVALIDATIONS

Dans certains milieux républicains, il est question déjà d'invalidations.

Les plus ardents parlent d'invalidier notamment M. Picot, qui a battu si vaillamment M. Jules Ferry.

Mais ils ne rencontrent pas beaucoup d'approbateurs. Bien des républicains aiment mieux être débarrassés de M. Ferry. Les radicaux, notamment, n'ont aucun intérêt à fortifier le parti ferryste en lui rendant son chef.

### LE PARTI FERRYTE

Il y a lieu de remarquer que tous les anciens ferrystes sont battus ou dangereusement ballottés.

### LES CANDIDATURES DE M. JULES FERRY ET DE M. GOBLET

L'homme nécessaire, qui a été blackboulé à Saint-Dié, hésite entre trois circonscriptions

pour lesquelles on lui offre trois désistements :  
1° Neuilly (Seine), où M. Antoine lui céderait ses chances.

2° Lyon, 6<sup>e</sup> circonscription, où les opportunistes règnent depuis de longues années.

3° Corte (Corse), où les deux candidats républicains réunissent plus de voix que le candidat conservateur.

M. Goblet, à qui M. Chenavas, candidat radical en ballottage, vient d'offrir son désistement dans la circonscription de Saint-Marcelin (Isère), vient de lui répondre, d'après une dépêche de Grenoble, qu'il ne se présenterait *nulle part*. Il est vrai que M. Chenavas n'a que 4,700 voix contre les deux candidats républicains modérés, MM. Saint-Romme et Chatin, qui en ont ensemble 11,700.

M. Goblet répondra vraisemblablement de même à deux autres propositions qui viennent de lui être faites, l'une pour la circonscription de Courbevoie, l'autre pour la 2<sup>e</sup> circonscription de Toulon.

Du reste, le ballottage est en faveur du boulangiste à Courbevoie et, à Toulon, la variété des candidatures est telle qu'il est impossible de prévoir autour de qui l'union se fera, si elle se fait.

M. le marquis de Castellane télégraphie qu'il a été battu grâce à une pression administrative éhontée; menaces, envahissement des salles de vote, coups, blessures et le reste, rien n'a été épargné pour intimider les électeurs de l'arrondissement de Murat, au profit de M. Char-mes.

Autre scandale électoral : M. de Rambuteau, candidat conservateur en Saône-et-Loire, a eu 600 voix de majorité. Tranquillement, le sous-préfet a supprimé ces 600 voix, plus 2, et l'a mis en minorité de 2 voix.

Et voilà comment on fait élire une majorité républicaine !

Selon l'usage reçu, les ministres donneront leur démission au moment de la réunion de la Chambre; le bruit court que M. Constans sera chargé de constituer le nouveau Cabinet; mais il est plus probable que c'est M. Léon Say qui sera chargé de le constituer; dans ce cas, le Cabinet serait un Cabinet d'affaires.

Les républicains discutent la question des invalidations. Ils sont très divisés. Pour eux, il y a une question d'intérêt et non pas une question de justice. Les bénéficiaires de la candidature officielle complotant d'achever ainsi la besogne de M. Constans, n'est-ce pas un véritable scandale ?

Les radicaux se montrent peu enclins à seconder les passions haineuses des opportunistes, car ils savent bien que leur mauvaise action serait aussi un mauvais calcul. D'autre part, le centre-gauche comprend que la proscription par voie d'invalidation serait un singulier prologue à la politique de modération qu'il demande à appliquer.

Enfin, quelques hommes sensés font observer que les fautes commises en 1885 ne sauraient être renouvelées sans accroître l'indignation des électeurs contre un régime de violence et d'injustice.

On verra bien.

On parle pour M. Constans du gouvernement général de l'Algérie, mais M. Constans veut tenir sa nomination avant de lâcher son portefeuille. Dans ce cas, M. Tirman serait appelé à la présidence de la Cour des comptes devenue vacante par la mort de M. Bethmont.

Entre électeurs républicains :

— Pour qui as-tu voté ?

— Je n'en sais rien. J'ai mis cinq ou six noms dans un chapeau et j'ai tiré au sort.

— Quelle apathie !

— Ce n'est pas de l'apathie, c'est de la modestie. Car je suis persuadé que le hasard ne peut pas être aussi bête que l'homme !

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### Lettre de M. Berger

M. Berger, député de Saumur, adresse la lettre suivante aux électeurs de notre arrondissement :

Messieurs et chers Concitoyens,

Pour la quatrième fois, vos libres suffrages m'ont appelé à la Chambre des Députés. Ce m'est un grand honneur, et je tiens à vous adresser l'expression de ma parfaite gratitude.

Quelle que soit la marche des événements, tous mes efforts tendront à justifier dans l'exercice de mon mandat la confiance et les sympathies dont je reçois un témoignage si précieux. Je suivrai fidèlement à l'Assemblée législative le programme que vous avez fait vôtre en me donnant plus de douze mille voix; je n'oublierai pas davantage les intérêts spéciaux que je représente, et vous pouvez être assurés de la sollicitude avec laquelle je m'occuperai des questions relatives à la situation agricole et commerciale de l'arrondissement.

L'élection du 22 septembre dans la circonscription de Saumur n'a été précédée ni de luttes violentes ni de polémiques passionnées; elle ne laisse parmi vous aucun souvenir irritant. Cette heureuse circonstance me permet d'espérer que tous les habitants du pays — amis ou adversaires politiques — n'hésiteront pas à disposer de moi comme d'un concitoyen toujours prêt à les accueillir, sans acception de parti, et toujours désireux de leur être utile.

Veillez agréer, Messieurs, la nouvelle assurance de mon entier dévouement.

E. BERGER.

## École de cavalerie de Saumur

### ÉTAT-MAJOR

MM.

Jacquemin, général, commandant l'École, Hôtel du commandement.

Belbèze, lieutenant-colonel, commandant en second, rue du Pressoir-Saint-Antoine.

Ginet, major, rue Cendrière, 9.

Odent, chef d'escadrons, rue de Bordeaux, 13.

Weisse, directeur de l'Arçonnerie, rue de la Maréchalerie.

Burnez, chef d'escadrons, directeur des études, rue Beaurepaire, 46.

Gillet, capitaine, sous-directeur des études, rue des Boires, 25.

Ravenez, médecin-major, rue de l'Ancienne-Messagerie, 12.

Gaube, médecin aide-major, rue de Bordeaux, 13 bis.

Logeay, vétérinaire-principal, rue d'Alsace, villa du Carrousel.

Dangel, vétérinaire en premier, rue du Puits-Tribouillet, 5.

Pierre, vétérinaire en 2<sup>e</sup>, rue de la Comédie, 45.

Cornélis, capitaine adjudant-major, rue Pavée, 3.

Buhecker, capitaine adjudant-major, rue Beaurepaire, 30.

### Professeurs

De Place, capitaine, rue Maremaillette, 12.

Picard, capitaine, rue de Poitiers, 43.

Lux, capitaine, rue des Saulaies, 48.

### Instructeurs militaires

Blanchet de Pauniat, capitaine, Grand'Rue, 2.

Perrin, capitaine, rue Duncan, 3.

De Monhoudou, capitaine, rue de Lorraine, 24.

Hébert, capitaine, quai de la Marine, 2.

Caruel, capitaine, rue de Bordeaux, 38.

Moret, capitaine, rue de Poitiers, 35.

De Jacquelin, capitaine, rue de Bordeaux, 15.

De la Pointe, capitaine, rue du Temple, 29.

Gonzil, capitaine, rue des Pâiens, 10.

### Instructeurs d'équitation

De Piolant, écuyer en chef, rue d'Orléans, 78.

Domenech de Cellès, capitaine, villa Lehou, au Chardonnet.

Mahot, capitaine, rue de Bordeaux, 37.

Du Plessy, capitaine, rue de Poitiers, 48.

Voisin, capitaine, rue de la Chouetterie, 13.

Tampé, capitaine, villa du Chardonnet.

De Quincey, lieutenant, rue de la Maremaillette, 12.

Noblemaire, lieutenant, rue du Champ-de-Foire, 3.

L'Hôte, lieutenant, rue du Champ-de-Foire, 3.

De Montjou, lieutenant, rue du Champ-de-Foire, 3.

Morgon, lieutenant, rue du Puits-Tribouillet, 6.

### Administration

Defait, sous-intendant, place Dupetit-Thouars, 7.

Légier, capitaine d'habillement, rue de l'Hermitage, 2.

Bréchoux, capitaine-trésorier, au Château.

Gibart, lieutenant porte-étendard, rue Haute-Saint-Pierre, 1.

Anselin, lieutenant, adjoint au trésorier, au Château.

MM. Rivière, Fischer, Dupont et Rousseau, commis principaux; Cardinal, commis de 1<sup>e</sup> classe; Cochet, Pochard et Cerclais, commis de 3<sup>e</sup> classe.

## Cours 1889-1890

### LIEUTENANTS D'INSTRUCTION

#### CUIRASSIERS

MM. Ferté, du 4<sup>e</sup> régiment. — Simon, du 3<sup>e</sup>. — De Marcieu, du 4<sup>e</sup>. — Eon, du 7<sup>e</sup>. — Verrolot, du 8<sup>e</sup>. — Bronchand d'Auferville, du 9<sup>e</sup>. — De Bouillé du Chariol, du 10<sup>e</sup>. — De Place, du 12<sup>e</sup>.

#### DRAGONS

MM. Duffilhol, du 3<sup>e</sup>. — De Saint-Just, du 5<sup>e</sup>. — Mallet, du 6<sup>e</sup>. — Lejay, du 7<sup>e</sup>. — Harly d'Ophone, du 8<sup>e</sup>. — De Villemandy de Lamenière, du 9<sup>e</sup>. — Thédénat, du 10<sup>e</sup>. — Billioque, du 11<sup>e</sup>. — De Vaubécourt, du 13<sup>e</sup>. — Tristan de l'Hermitte, du 15<sup>e</sup>. — Dodelier, du 16<sup>e</sup>. — De Lager-Camplong, du 17<sup>e</sup>. — Champion, du 17<sup>e</sup>. — Rousseau, du 18<sup>e</sup>. — Costet, du 25<sup>e</sup>. — Pavillon, du 26<sup>e</sup>. — Trutat, du 27<sup>e</sup>.

#### CHASSEURS

MM. Larroque, du 5<sup>e</sup>. — De Mangou, du 6<sup>e</sup>. — De Ménonville, du 6<sup>e</sup>. — Begouen, du 7<sup>e</sup>. — Arbola, du 8<sup>e</sup>. — De Pommereau, du 10<sup>e</sup>. — Rousseau-Dumarcet, du 16<sup>e</sup>. — Delabie, du 19<sup>e</sup>. — Gonzil, du 20<sup>e</sup>.

#### HUSSARDS

MM. Francolini, du 1<sup>e</sup> régiment. — Cor-d'homme, du 3<sup>e</sup>. — De Missiessy, du 4<sup>e</sup>. — Girier, du 8<sup>e</sup>. — De Kermel, du 12<sup>e</sup>.

#### CHASSEURS D'AFRIQUE

MM. De Châteauneuf-Randon, du 1<sup>e</sup> régiment. — Coyneau des Loges, du 2<sup>e</sup>. — Ducreux, du 4<sup>e</sup>. — Félix, du 5<sup>e</sup>. — Isman, du 6<sup>e</sup>. — Cadet de Vaux, sous-lieutenant au 1<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique.

Total : 45 officiers.

### LIEUTENANTS D'ARTILLERIE

MM.

Dubuisson, lieutenant en 2<sup>e</sup> du 27<sup>e</sup> régiment.

Legrain, lieutenant en 2<sup>e</sup> du 17<sup>e</sup> régiment.

Guibert, lieutenant en 2<sup>e</sup> du 26<sup>e</sup> régiment.

Armbruster, lieutenant en 2<sup>e</sup> du 30<sup>e</sup> régiment.

Fain, lieutenant en 1<sup>e</sup> du 5<sup>e</sup> bataillon de forteresse.

Le Roy, lieutenant en 2<sup>e</sup> du 8<sup>e</sup> régiment.

Bernard, lieutenant en 2<sup>e</sup> du 5<sup>e</sup> régiment.

Cuillon, lieutenant en 2<sup>e</sup> du 37<sup>e</sup> régiment.

Ducrocq, lieutenant en 1<sup>e</sup> du 33<sup>e</sup> régiment. Guyot de Salins, sous-lieutenant du 13<sup>e</sup> bataillon de forteresse.

Diez, lieutenant en 2<sup>e</sup> du 25<sup>e</sup> régiment.

Daydrein, lieutenant en 2<sup>e</sup> du 34<sup>e</sup> régiment.

Ulrich, lieutenant en 3<sup>e</sup> du 16<sup>e</sup> régiment.

Nudant, lieutenant en 2<sup>e</sup> du 6<sup>e</sup> régiment.

Romant, lieutenant en 2<sup>e</sup> du 19<sup>e</sup> régiment.

Hornecker, lieutenant en 2<sup>e</sup> du 9<sup>e</sup> régiment.

Robert, lieutenant en 2<sup>e</sup> du 24<sup>e</sup> régiment.

Deharre, lieutenant en 2<sup>e</sup> du 13<sup>e</sup> régiment.

Gouvy, lieutenant en 2<sup>e</sup> du 2<sup>e</sup> régiment de pontonniers.

Total : 49 officiers.

### OFFICIERS-ÉLÈVES

MM.

De France.

Pâris de Treffond d'Avancour.

De Simard de Pitray (Antoine).

Jeanmaire.

Descoins.

Le Coat de S'-Haouen.

Emmery.

Chevalier de la Teillais.

Lelasseux.

Gatelet.

Mégret d'Étigny de Serigny de Chapelaine.

Bernard (Paul).

De Simard de Pitray (François).

Jaubert.

Donop.

Maurel.

Crinon.

D'Esclabes d'Hust.

Gripart.

De Sonis (François).

Cestremaux.

Marcet.

Mouze.

De Le Gorgue de Rosny.

Simon (Maurice).

Bouchez.

De Planterose.

Andouard.

De Benoist.

Ollivier (Paul-Marie).

Deckert.

Meillon.

De Sampigny.

De Lespinasse de Bour-nazel.

Costa de Beaurepaire.

Flatters.

Catenaulet.

Dimoux-Dime.

Duché.

Lory.

Guéard.

Boudinot.

Gallois.

Flury.

Ilher.

Vorin d'Ainville.

Lecointre (1886).

Total : 97 officiers.

### AIDES-VÉTÉRINAIRES STAGIAIRES

MM.

1 Fraisse. — 2 Choteau. — 3 Roux. — 4

Paruit. — 5 Gout. — 6 Lanartic. — 7 Vide-

lier. — 8 Cabriforce. — 9 Pesas. — 10 Tatin.

— 11 Gay. — 12 Belleverge. — 13 Boitelle. —

14 Fraimbault. — 15 Génin. — 16 Caulle. —

17 Gabeau. — 18 Broudy. — 19 Séguin. — 20

Combe. — 21 Salettis. — 22 Barthélemy. —

23 Cormier. — 24 Cazé. — 25 Bouffort. — 26

Montazel. — 27 Poinsignon. — 28 Bonafous.

— 29 Berlan. — 30 Couronné.

### SOUS-OFFICIERS

MM.

4 Robitaille, maréchal des logis chef au 4<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique.

2 Baugy, adjudant au 5<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique.

3 Pauly, maréchal des logis fourrier au 13<sup>e</sup> chasseurs.

4 De Gouvion Saint-Cyr, adjudant au 6<sup>e</sup> dragons.

5 Anzou, adjudant au 11<sup>e</sup> chasseurs.

6 Labitte, maréchal des logis chef au 1<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique.

7 Le Danois, adjudant au 2<sup>e</sup> hussards.

8 Charton, maréchal des logis chef au 2<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique.

9 Lepage, adjudant au 23<sup>e</sup> dragons.

10 De Lobit de Monval, maréchal des logis chef au 20<sup>e</sup> dragons.

11 Beaudevin, adjudant au 19<sup>e</sup> dragons.

12 De Girard de la Chaise, maréchal des logis de manège à l'École de cavalerie.

13 Bayard de la Vingtry, maréchal des logis chef au 2<sup>e</sup> chasseurs.  
 14 Dreyss, maréchal des logis chef au 26<sup>e</sup> dragons.  
 15 Salles, maréchal des logis chef au 2<sup>e</sup> dragons.  
 16 De Lauthonye, maréchal des logis à l'École spéciale militaire.  
 17 Bréart de Boisanger, maréchal des logis au 25<sup>e</sup> dragons.  
 18 De Combarieu, maréchal des logis chef au 2<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique.  
 19 Béraud, maréchal des logis chef au 1<sup>er</sup> chasseurs d'Afrique.  
 20 De Cassagne de Beaufort de Miramon, adjudant au 11<sup>e</sup> dragons.  
 21 Forel, maréchal des logis chef au 2<sup>e</sup> cuirassiers.  
 22 Constans, maréchal des logis chef au 1<sup>er</sup> chasseurs d'Afrique.  
 23 Bondet de la Bernardie, maréchal des logis au 3<sup>e</sup> dragons.  
 24 Aguado adjudant au 5<sup>e</sup> dragons.  
 25 De Saint-Pern la Tour, maréchal des logis chef au 9<sup>e</sup> dragons.  
 26 Reynard Lespinasse, maréchal des logis chef au 1<sup>er</sup> chasseurs d'Afrique.  
 27 Prévost Sausac de Traversay, maréchal des logis chef au 25<sup>e</sup> dragons.  
 28 Porcher, adjudant au 17<sup>e</sup> chasseurs.  
 29 Nicolas, maréchal des logis au 12<sup>e</sup> dragons.  
 30 Le Couteux, maréchal des logis au 28<sup>e</sup> dragons.  
 31 Guerrif de Launay, maréchal des logis au 3<sup>e</sup> spahis.  
 32 Gallois, maréchal des logis au 4<sup>e</sup> dragons.  
 33 Roux Joffrenot de Montlebert, maréchal des logis sous-maître de manège à l'École supérieure de guerre.  
 34 Garnot, maréchal des logis chef au 9<sup>e</sup> cuirassiers.  
 35 Adam, maréchal des logis chef au 18<sup>e</sup> chasseurs.  
 36 Bidault, maréchal des logis chef au 26<sup>e</sup> dragons.  
 37 David de Beaufort, maréchal des logis au 1<sup>er</sup> chasseurs d'Afrique.  
 38 Roux, maréchal des logis chef au 10<sup>e</sup> cuirassiers.  
 39 De Bourdage, maréchal des logis chef au 15<sup>e</sup> dragons.  
 40 Audoy, maréchal des logis chef au 6<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique.  
 41 Fresson, maréchal des logis chef au 1<sup>er</sup> chasseurs.  
 42 Bresson, adjudant au 6<sup>e</sup> cuirassiers.  
 43 Liotard, maréchal des logis chef au 11<sup>e</sup> dragons.  
 44 Séatelli, maréchal des logis au 10<sup>e</sup> dragons.  
 45 Aymonin, maréchal des logis au 10<sup>e</sup> cuirassiers.  
 46 Albanel, maréchal des logis chef au 12<sup>e</sup> cuirassiers.  
 47 Poignant, maréchal des logis chef au 2<sup>e</sup> dragons.  
 48 Berthelin, maréchal des logis chef au 15<sup>e</sup> chasseurs.  
 49 Carré, maréchal des logis chef au 4<sup>e</sup> dragons.  
 50 Bondet de la Bernardie, maréchal des logis chef au 10<sup>e</sup> dragons.  
 51 Beynaguet, maréchal des logis-fourrier au 3<sup>e</sup> chasseurs.  
 52 De Montzey, maréchal des logis chef au 23<sup>e</sup> dragons.  
 53 Py, maréchal des logis au 2<sup>e</sup> cuirassiers.  
 54 Waskiewicz, maréchal des logis chef au 22<sup>e</sup> dragons.  
 55 Poirson, maréchal des logis chef au 8<sup>e</sup> chasseurs.  
 56 Nongué, maréchal des logis chef au 15<sup>e</sup> chasseurs.  
 57 Quénardel, maréchal des logis chef au 6<sup>e</sup> dragons.  
 58 Carrère, maréchal des logis chef au 11<sup>e</sup> dragons.  
 59 Salins, adjudant au 8<sup>e</sup> cuirassiers.  
 60 Riou, maréchal des logis au 3<sup>e</sup> chasseurs d'Afrique.  
 61 Lefèvre, maréchal des logis au 25<sup>e</sup> dragons.  
 62 Van-Robais, maréchal des logis au 8<sup>e</sup> dragons.  
 63 Rastoin, maréchal des logis à l'École de cavalerie.  
 64 de Mollerat du Jeu, maréchal des logis chef au 1<sup>er</sup> cuirassiers.  
 65 Silvestre de Ferron, maréchal des logis chef au 2<sup>e</sup> cuirassiers.  
 66 Christophe, maréchal des logis chef au 18<sup>e</sup> dragons.  
 67 de Joussineau de Tourdonnet, maréchal des logis au 12<sup>e</sup> cuirassiers.  
 68 Delannay, maréchal des logis au 27<sup>e</sup> dragons.  
 69 de Chomereau de Saint-André, maréchal des logis au 28<sup>e</sup> dragons.  
 70 Jaillant, maréchal des logis chef au 7<sup>e</sup> cuirassiers.  
 71 Réau, adjudant au 18<sup>e</sup> chasseurs.  
 72 Guét, adjudant au 3<sup>e</sup> dragons.  
 73 Guédon, maréchal des logis au 4<sup>e</sup> spahis.  
 74 Dufaur de Gavardie, maréchal des logis au 0<sup>e</sup> chasseurs.

75 Gérin, adjudant au 3<sup>e</sup> chasseurs.  
 76 Bichelberger, maréchal des logis au 8<sup>e</sup> dragons.  
 77 Bullo, maréchal des logis chef au 1<sup>er</sup> cuirassiers.  
 78 de Guirard de Montarnal, maréchal des logis chef au 12<sup>e</sup> hussards.  
 79 Pontet, adjudant au 12<sup>e</sup> hussards.  
 80 de la Goublaye de Ménorval, maréchal des logis au 3<sup>e</sup> dragons.  
 81 Florentin, maréchal des logis chef au 22<sup>e</sup> dragons.  
 82 Baret, maréchal des logis chef au 27<sup>e</sup> dragons.  
 83 O'Kerreins, maréchal des logis chef au 8<sup>e</sup> chasseurs.  
 84 Beaudesson, maréchal des logis chef au 8<sup>e</sup> dragons.  
 85 Bernard-Chambinière, maréchal des logis au 17<sup>e</sup> dragons.  
 86 Garran, maréchal des logis chef au 1<sup>er</sup> chasseurs.  
 87 Le Gouest, maréchal des logis au 12<sup>e</sup> cuirassiers.  
 88 Lemaire, maréchal des logis chef au 16<sup>e</sup> dragons.  
 89 de Cardeneau de Borda, maréchal des logis au 15<sup>e</sup> dragons.  
 90 de Menthon, maréchal des logis au 1<sup>er</sup> dragons.  
 91 Baynaud, maréchal des logis chef au 11<sup>e</sup> cuirassiers.  
 92 Maulbon d'Arbaumont, adjudant au 5<sup>e</sup> cuirassiers.  
 93 Devalz, maréchal des logis chef au 15<sup>e</sup> dragons.  
 94 Lancelot, maréchal des logis chef au 7<sup>e</sup> hussards.  
 95 Ruellan, adjudant au 14<sup>e</sup> dragons.  
 96 Brassel Joly de Morey, maréchal des logis au 2<sup>e</sup> dragons.  
 97 Cotton d'Englesqueville, maréchal des logis au 1<sup>er</sup> chasseurs d'Afrique.  
 98 Brunet, adjudant au 21<sup>e</sup> dragons.  
 99 Boussaton, maréchal des logis chef au 5<sup>e</sup> cuirassiers.  
 100 Berneval-Francheville, maréchal des logis au 25<sup>e</sup> dragons.

**AUX ÉLÉTEURS DU BAUGEOIS**

Messieurs et chers Concitoyens,  
 Je vous remercie des sympathies que vous m'avez témoignées dans le scrutin du 22 septembre, où vous m'avez donné 9,028 suffrages et où il ne m'a manqué que 67 voix pour obtenir la majorité sur mes deux concurrents réunis.  
 Je maintiens ma candidature pour le second tour de scrutin et je fais appel, sans distinction de parti, à tous ceux qui veulent comme moi :  
 LA RÉVISION D'UNE CONSTITUTION dont l'expérience a démontré les défauts ;  
 L'ordre et l'économie dans la gestion de nos affaires ;  
 La protection de l'AGRICULTURE ;  
 LA PAIX à l'intérieur comme au dehors ;  
 Le respect des convictions religieuses ;  
 La justice égale pour tous.  
 Les résultats du vote du 22 septembre sont considérables, le gouvernement que nous subissons se sent mortellement atteint.  
 Soyons unis sous le drapeau de la RÉVISION et le scrutin du 6 octobre complétera l'œuvre que vous avez si patriotiquement commencée.  
 GÉNÉRAL LACRETELLE,  
 Député sortant.

**L'ÉLECTION DE BRESSUIRE**

Parmi les succès obtenus par les royalistes dans le scrutin du 22 septembre, nous enregistrons avec une satisfaction particulière l'élection de M. de Larochejacquelein dans l'arrondissement de Bressuire. Le mode de scrutin adopté pour les élections de 1885 n'avait pas permis que M. de Larochejacquelein revint occuper à la Chambre la place qu'il y avait précédemment tenue avec tant de distinction.  
 Les électeurs de l'arrondissement de Bressuire avaient dû s'incliner devant le vote de la majorité, mais ils avaient conservé, pour leur ancien député, des sympathies qu'ils ont été heureux d'avoir l'occasion d'affirmer de nouveau. L'élection de M. de Larochejacquelein ne cause donc aucune surprise, mais elle nous inspire une satisfaction qui sera partagée par tous ceux qui tiennent que la dignité du caractère et la supériorité du talent sont des conditions particulièrement précieuses à rencontrer dans la personne d'un député.

**LOUDUN.** — Avant-hier, à 9 heures du matin, le train venant d'Angers a tamponné une machine à un passage à niveau, en gare de Loudun.  
 Le mécanicien du train a été jeté sur la voie. Il s'est fait de graves blessures, qui mettent sa vie en danger.

**LE TÉLÉPHONE DANS LES COMMUNES**

L'administration des postes et télégraphes a prescrit une enquête intéressante au sujet des communes qui n'ont pas de bureaux de télégraphe.  
 L'installation et le fonctionnement d'une communication téléphonique coûtant beaucoup moins cher que ceux d'un service télégraphique, on examine si l'on ne pourrait pas donner aux communes qui demandent à être reliées à un chef-lieu une ligne téléphonique au lieu du télégraphe.

Dimanche 29 septembre 1889  
 A 2 HEURES DE L'APRÈS-MIDI

Dans la carrière du Carrousel de l'École de cavalerie  
**GRANDE FÊTE DE GYMNASTIQUE**  
 Donnée par la Société de Gymnastique, de Tir et d'Escrime l'Union Saumuroise, avec le concours des Sociétés de Niort, Loudun, Château-du-Loir, Cholet, Angers, et des Musiques de Saumur.

**THÉÂTRES D'ANGERS ET DE SAUMUR**

Direction de M. SUREAU-BELLET  
 SAISON 1889-90

**TABLEAU DE LA TROUPE**

Administration  
 MM.  
 SUREAU-BELLET, directeur-administrateur.  
 LETELLIER, régisseur général.  
 REYNAUD, régisseur de drame et de comédie.  
 NÉNOT, second régisseur d'opéra, régisseur des chœurs.  
 CASABON, second régisseur de drame et de comédie.  
 GUSTAVE LELONG, 1<sup>er</sup> chef d'orchestre.  
 SUETTE, second chef, des premiers.  
 VERHEUGES, AMSTUTZ, HINCELIN, répétiteurs.  
 KEURWELS, pianiste.  
 AUDOUIN, souffleur.  
 CROSNIER, accessoiriste.  
 Opéra-Comique, Traductions  
 MM.  
 SAMATY, 1<sup>er</sup> ténor.  
 GRETEAUX, 2<sup>e</sup> ténor.  
 AUDRA, baryton.  
 DURAND, 1<sup>er</sup> basse.  
 GARNIER, 2<sup>e</sup> basse.  
 ROUSSEL, trial.  
 LETELLIER, larquette.  
 CASABON, 2<sup>e</sup> trial des premiers.  
 DELESTANG, 3<sup>e</sup> ténor des seconds.  
 NÉNOT, 3<sup>e</sup> ténor des trials.  
 PASCAUD, 3<sup>e</sup> basse.  
 GUÉRAUD, des 3<sup>e</sup> basses, choryphée.  
 MAURICE, ESCANDE, choryphées taillées.  
 M<sup>mes</sup>  
 RIVE-HINCELIN, 1<sup>re</sup> chanteuse.  
 GRETEAUX, 1<sup>re</sup> dugazon.  
 JEANNE MARY, 2<sup>e</sup> chanteuse des 1<sup>res</sup> dugazons.  
 BÉARN, 2<sup>e</sup> dugazon, 2<sup>e</sup> chanteuse.  
 BOULANGER, duègne Desclauzas.  
 CAZAUX, MAURICE, GAGELIN, LÉCHENET, choryphées.  
 Opérette  
 MM.  
 GRETEAUX, 1<sup>er</sup> ténor.  
 AUDRA, baryton.  
 GARNIER, 2<sup>e</sup> basse.  
 REYNAUD, 3<sup>e</sup> basse.  
 ROUSSEL, trial, ténor comique.  
 CASABON, 2<sup>e</sup> trial.  
 NÉNOT, amoureux comique.  
 DELESTANG, des ténors comiques.  
 ALLAIN, comique grime.  
 LETELLIER, larquette, basse-bouffe.  
 M<sup>mes</sup> CAZAUX, LÉCHENET, GAGELIN, MAURICE, CORNET, petits rôles.  
 M<sup>mes</sup>  
 GRETEAUX, 1<sup>re</sup> chanteuse.  
 JEANNE MARY, 2<sup>e</sup> chanteuse.  
 BÉARN, 2<sup>e</sup> chanteuse.

BOULANGER, duègne Desclauzas.  
 ALLAIN, 2<sup>e</sup> duègne.  
 Drame, Comédie, Vaudeville  
 MM.  
 ADAM, grand 1<sup>er</sup> rôle.  
 PRAT, jeune 1<sup>er</sup>.  
 GARNIER, rôles de genre.  
 DELESTANG, amoureux, jeune 1<sup>er</sup>.  
 REYNAUD, 3<sup>e</sup> rôle.  
 ALLAIN, 1<sup>er</sup> comique, père noble, financier.  
 ROUSSEL, 1<sup>er</sup> comique jeune.  
 CASABON, 2<sup>e</sup> comique, amoureux comique.  
 NÉNOT, jeune 1<sup>er</sup> comique.  
 LETELLIER, grand 1<sup>er</sup> comique, comique marqué.  
 GUÉRAUD, grand 3<sup>e</sup> rôle.  
 MAURICE, ESCANDE, utilités.  
 M<sup>mes</sup>  
 BËTZEL, grand 1<sup>er</sup> rôle.  
 FORESTIER, jeune 1<sup>re</sup>.  
 A. BESSY, ingénuité.  
 BÉARN, 1<sup>re</sup> soubrette.  
 GAGELIN, 2<sup>e</sup> soubrette.  
 VERTEUIL, 1<sup>er</sup> rôle marqué, mère noble.  
 ALLAIN, 2<sup>e</sup> duègne.  
 MAURICE, amoureuse.  
 JOLY, CORNET, utilités.

**26 choristes hommes et dames**  
 Orchestre de l'Association artistique

**BULLETIN FINANCIER**

Paris, 25 septembre 1889.  
 La Bourse reste ferme, mais les cours de nos rentes se tassent un peu : 3 0/0, 86.37 ; 4 1/2 0/0, 104.75.  
 Le Crédit Foncier, dont la hausse a été si rapide, consolide son avance à 4,285. Les obligations foncières ont entretenu un marché des plus actifs et tendent à améliorer leur cote.  
 Les autres établissements de crédit ont été particulièrement animés. On a fait 310 sur la Banque de Paris et des Pays-Bas pour revenir à 806.  
 La Banque d'Escompte sortie de son immobilité s'est élevée à 520.  
 La Société Générale oscille de 463 à 465.  
 Un coupon de 15 fr. a été détaché sur le Crédit Lyonnais qui finit à 690.  
 La Société de Dépôts et Comptes courants se tient à 600.  
 La Rente Portugaise se maintient à la hauteur précédemment obtenue : le 3 0/0 fait 68.10 et 68.20 ; le 4 1/2 0/0 505. Ce cours semble trop bas ; coupon détaché en octobre de 11.25, le prix de 500 devra immédiatement se réinscrire à la cote.  
 Le Panama est ferme à 47.  
 L'action de la Tour Eiffel s'arrête à 550.  
 L'Alpine est demandée à 200.  
 Continuation de la reprise sur les obligations Chemins Argentins demandées à 415 et sur les obligations des Chemins de Santa-Fé que l'on échange à 384.25.  
 L'obligation des Chemins Economiques monte à 385.  
 INFORMATIONS FINANCIÈRES. — Les petits capitaux recherchent les petits titres qui sont souvent l'occasion de gros bénéfices. C'est dans cet ordre d'idée que la Banque de l'Ouest, de Paris, envoie franco à sa clientèle, contre 18 francs, une action de dividende de la Mine d'Étain de Bragançe entreprise, entrée en voie de production, et qui paraît appelée à un brillant avenir.

**ÉPIGERIE CENTRALE**

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN, SAUMUR  
 P. ANDRIEU.  
 Huile de colza épurée, 40 c. le 1/2 kilo.  
 Chandelle perfectionnée, le paquet de 2 kil. 450 gr., 1 fr. 90.  
 Bougie, 1<sup>re</sup> qualité, 70 cent. le paquet.  
 Bougie extra, 85 cent. le paquet.  
 Bougie, double pression, 95 cent., défiant toute concurrence.  
 Hors ville, remise des droits d'octroi.

**L'ORIFLAMME** PÉTROLEBLANC  
 inflammable  
 SANS ODEUR  
 Produit une Lumière incomparable  
 En Bidons de 5 litres chez tous les détaillants

**LES FRÈRES MAHON** médecins spéciaux, « obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux ». Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois, à Angers, de 1 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie PERRIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

### RETRAIT DE CAUTIONNEMENT

M<sup>me</sup> ÉLISABETH - JEANNE - LOUISE TONNELIER, propriétaire, veuve de M. MARIE-JULES-VICTOR DISCRY, ladite dame demeurant à Angers, rue des Quinconces prolongée, agissant en qualité de tutrice naturelle et légale de M. Marie-Jules-André-Charles Discry, son fils mineur, ce dernier seul héritier de M. Discry, son père, notaire à Vihiers, où il est décédé le 26 janvier 1889.

Entend faire le retrait de cautionnement déposé par M. Marie-Jules-Victor Discry, sus-nommé, en sa qualité de notaire à la résidence de Vihiers (Maine-et-Loire).

Études de M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, n° 8, rue Cendrière, successeur de M<sup>e</sup> BEAUREPAIRE, de M<sup>e</sup> VERLET, notaire à Fontevault (Maine-et-Loire).

### VENTE

Aux enchères publiques,

DE BIENS DE MINEURES AU PLUS OFFRANT ET DERNIER ENCHÉRISSSEUR EN 14 LOTS

#### D'une petite Propriété

Sise commune de Saix, arrondissement de Loudun (Vienne)

ET DE

PLUSIEURS PARCELLES DE TERRE

Situées arrondissements de Saumur et de Loudun.

L'ADJUDICATION aura lieu le DIMANCHE 20 OCTOBRE 1889, à midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> VERLET, notaire à Fontevault (Maine-et-Loire).

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en exécution d'un jugement rendu sur requête par le Tribunal civil de Saumur, le vingt-un septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, homologuant une délibération du conseil de famille des mineurs Adèle et Louise Plumereau, tenue sous la présidence de M. le juge de paix du canton sud de Saumur, le sept septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, enregistrée.

A la requête de M<sup>me</sup> Adèle Chevalier, épicière, demeurant aux Roches, commune de Fontevault (Maine-et-Loire), veuve de M. Etienne Plumereau, en son vivant marchand de grains, au nom et comme tutrice naturelle et légale de ses deux enfants mineurs, Adèle et Louise Plumereau, sans profession, demeurant avec M<sup>me</sup> Plumereau, leur mère, issues de son mariage avec ledit feu M. Etienne Plumereau.

Ayant pour avoué constitué M<sup>e</sup> André Popin, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière;

Et en présence ou lui dûment appelé de M. Charles Boudier, propriétaire cultivateur, demeurant à Bizay, commune d'Épiéds (Maine-et-Loire), au nom et comme subrogé-tuteur desdites mineurs Plumereau, fonction à laquelle il a été appelé et qu'il a acceptée suivant délibération du conseil de famille desdites mineurs, tenue sous la présidence de M. le Juge de paix du canton sud de Saumur, le seize juillet mil huit cent quatre-vingt-neuf, enregistré.

Il sera, le dimanche vingt octobre mil huit cent quatre-vingt-neuf, à midi, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> VERLET, notaire à Fontevault (Maine-et-Loire), procédé à la vente aux enchères publiques, en quatorze lots, des immeubles ci-après désignés, sur les lotissements et mises à prix fixés par le jugement sus-énoncé et daté :

#### DÉSIGNATION

Arrondissement de Loudun

1<sup>er</sup> Lot.

Une petite propriété, appelée la Hutte-à-la-Belle-Cave, commune de Saix (Vienne), comprenant une chambre basse, une chambre haute, grenier au-dessus, trois caves, un pressoir, une pièce de terre entourée de murs, le tout contenant deux hectares vingt ares soixante-dix centiares, et

une petite parcelle de terre, située au lieu dit le Clos-Pottier, joignant le clos ci-dessus, contenant environ trois ares quatre-vingt-seize centiares.

Mise à prix ..... 3,750 fr.

2<sup>e</sup> Lot.

Deux ares soixante-quatre centiares de terre environ, sis au Clos-Pottier, dite commune de Saix.

Mise à prix ..... 60 fr.

3<sup>e</sup> Lot.

Quatre-vingt-deux ares cinquante centiares de bois, en quatre parcelles, situés à Eternes, même commune de Saix.

Mise à prix ..... 100 fr.

4<sup>e</sup> Lot.

Six ares quatre-vingt-sept centiares de terre, sis au Champ-du-Moulin, même commune de Saix.

Mise à prix ..... 60 fr.

5<sup>e</sup> Lot.

Six ares soixante-huit centiares de vigne, sis à la Butte, dite commune de Saix.

Mise à prix ..... 20 fr.

6<sup>e</sup> Lot.

Vingt-quatre ares dix centiares de terre, sis aux Champs-Faix, commune de Saix.

Mise à prix ..... 150 fr.

7<sup>e</sup> Lot.

Six ares trente centiares de terre, sis à la Croix-Blanche, même commune de Saix.

Mise à prix ..... 20 fr.

8<sup>e</sup> Lot.

Onze ares trente centiares de terre, situés aux mêmes lieu et commune.

Mise à prix ..... 40 fr.

9<sup>e</sup> Lot.

Cinq ares quatre-vingts centiares de terre, sis aux mêmes lieu et commune.

Mise à prix ..... 20 fr.

10<sup>e</sup> Lot.

Un are trente-sept centiares de vigne, sis au canton du Dezert, même commune de Saix.

Mise à prix ..... 20 fr.

11<sup>e</sup> Lot.

Quarante ares environ de landes, sis à la Cabane, même commune.

Mise à prix ..... 50 fr.

12<sup>e</sup> Lot.

Cinq ares vingt-huit centiares de terre, sis à la Coulée à la Picard, même commune de Saix.

Mise à prix ..... 5 fr.

Arrondissements de Loudun et Saumur

13<sup>e</sup> Lot.

Une habitation et cours, située à la Marsaudière, partie sur la commune de Saix et partie sur la commune d'Épiéds (Maine-et-Loire), composée de diverses caves d'habitation et d'exploitation, cours et autres servitudes, et un are quatre-vingt quatre centiares de jardin, situés au-dessus desdites caves.

Mise à prix ..... 100 fr.

Arrondissement de Saumur

14<sup>e</sup> Lot.

Treize ares six centiares de terre, sis au canton du Jean-Boutet, commune d'Épiéds.

Mise à prix ..... 90 fr.

15<sup>e</sup> Lot.

Cinq ares vingt-huit centiares de terre, sis aux Coupes-Gorges, même commune d'Épiéds.

Mise à prix ..... 45 fr.

Total des mises à prix : 4,500 fr.

S'adresser, pour les renseignements :

1<sup>o</sup> A M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué à Saumur, 8, rue Cendrière, pour suivant la vente ;

2<sup>o</sup> A l'étude de M<sup>e</sup> VERLET, notaire à Fontevault (Maine-et-Loire), où est déposé le cahier des charges.

Dressé par l'avoué poursuivant soussigné.

Saumur, le vingt-quatre septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf.

ANDRÉ POPIN.

Enregistré à Saumur, le sept septembre mil huit cent quatre-vingt-neuf, f<sup>o</sup> c<sup>o</sup>. Reçu un franc quatre-vingt-huit centimes, décimes compris. (756) Signé : L. PALUSTRE.

### A Louer présentement

#### UNE BELLE MAISON

Avec GRANDE REMISE, ÉCURIE, COUR, CAVE ET JARDIN, Située rue Fardeau, 26.

S'adresser à M. HOULARD, négociant en vins, rue des Basses-Perrières, n° 7.

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

### A VENDRE

A TITRE de LICITATION

Entre Majeurs

Avec admission d'étrangers,

PAR ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> GAUTIER, le Dimanche 29 Septembre 1889, à midi,

### LES IMMEUBLES

CI-APRÈS

Appartenant indivisément aux enfants de M. BELANGER.

Ville de Saumur

Une maison, située à Saumur, rue Nationale, n° 52 et 54, occupée par le successeur de M. Leballeur.

Location, 4,500 fr. par an et les impôts, pour un long bail.

Commune de Bagnoux

1 hectare 2 ares 30 centiares de vigne sur lesquels existe une petite maison, situés au canton de la Bergère.

Commune de Distré

Une maison avec habitation pour le vigneron, vigne et jardin clos de murs, belle cave, pressoir, situés à Pocé, d'une superficie d'environ 80 ares.

20 ares de vigne, à la Saulaie.

59 ares 70 centiares de vigne, à la Queue-des-Bois.

24 ares 27 centiares de vigne, au même lieu.

15 ares 40 centiares de terre, au même lieu.

40 ares 4 centiares de terre, au même lieu.

On pourra traiter avant l'adjudication en s'adressant à MM. BOURASSEAU-BELANGER, négociant à Saumur, LOISELEUR-BELANGER, à Benais, ou à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire.

Étude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur.

### A VENDRE

#### LE CLOS

DU

#### Bois - Brard

Commune de Saint-Hilaire-Saint-Florent, près le Pont-Fouchard,

COMPLANTÉ EN VIGNES,

Comprenant : maisons d'habitation et de jardinier, avec antichambre, salon, salle à manger, 10 chambres à coucher, cabinets de toilette, mansardes, greniers, cuisine, office, lingerie, buanderie, cave, cuve à vendange, remise, écurie, hangar, près et terrains propres à bâtir, en façade sur la levée de Saint-Florent.

S'adresser audit M<sup>e</sup> GAUTIER et sur les lieux. (702)

### Royal Windsor

LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX



Avez-vous des cheveux gris? Avez-vous des pellicules? Vos cheveux sont-ils faibles ou tombent-ils?

SI OUI

Employez le ROYAL WINDSOR. Ce produit par excellence rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillés. Résultats inespérés. — Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots ROYAL WINDSOR. — Se trouve chez Coiffeurs-Parfumeurs, en flacons et demi-flacons. — ENTREPOT : 22, rue de l'Échiquier, PARIS. Envoi franco sur demande du prospectus contenant détails et attestations.

Se trouve à Saumur, chez M. Bouchet, 2, rue Saint-Jean.

### BON BICYCLE d'occasion à vendre. — Prix modéré.

S'adresser au bureau du journal.

### UN COMMANDITAIRE

disposant de 300,000 fr. pour extension à affaire de 1<sup>er</sup> ordre et de toute sécurité. Intérêt garanti : 10 0/0.

S'adresser au bureau du journal.

### JUMENT DISPARUE

Une JUMENT de 8 à 9 ans, poil gris fer, taille 1<sup>m</sup> 48, couronnée à la jambe, un sein à l'épaule droite, a disparu du Marais, près la Ronde.

Prière, si on la trouve, d'en donner avis à M. FAUTRAS, cultivateur à la Bibardière (Allonnes).

### UN JEUNE GARÇON de bonne volonté,

se propose pour garder des bestiaux, dans une ferme. S'adresser au bureau du journal.

### ON DEMANDE une apprentie

pour les Tapisseries artistiques. S'adresser rue du Marché-Noir, n° 40.

### MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR

## PILLET-BERSOULLÉ, S'

Accordeur-Égaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'École de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence. Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

## LEON FRESCO

### CHIRURGIEN-DENTISTE

68, Quai de Limoges

### SAUMUR

## Prix Modérés

## PHARMACIE A. CLOSIER

N° 19, rue Dacier (PLACE SAINT-PIERRE), en face la Caisse d'Épargne SAUMUR

Droguerie Médicinale et Vétérinaire. — Entrepôt des Eaux minérales naturelles Françaises et Étrangères. — Dépôt de toutes les Spécialités médicales.

Grand assortiment de Bandages se prêtant à tous les mouvements du corps et maintenant la hernie constamment réduite. — Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

### CABINET D'APPLICATION

On trouve, à la Pharmacie, un grand choix d'Articles en caoutchouc vulcanisé, en gomme noire et gomme anglaise blonde, de Bas contre les varices, de Ceintures en tous genres, de Biberons, d'Injecteurs et d'Irrigateurs.

### PRIX MODÉRÉS

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

## PILULES DE BEECHAM

Pour maladies bilieuses, affections du système nerveux, telles que flatuosité, coliques ventruses, nausées, maux de tête, vertiges, tympanite, ballonnement du ventre après le repas, assoupissements, rhumes, refroidissements, échauffements, manque d'appétit, étouffements, dyspnée, constipation, tremblements, nervosité, etc. La première dose soulage le malade dans les vingt minutes. Ce n'est pas une exagération. On engage les personnes qui souffrent à se procurer une boîte de ces pilules à titre d'essai, elles reconnaîtront que leur valeur dépasse bien 50 francs la boîte.

Les PILULES BEECHAM, prises suivant les indications, se recommandent surtout à l'usage des dames comme moyen curatif rapide et efficace. Ces pilules guérissent toutes les affections intestinales ou trépanées du système. Dans les cas d'AFFAIBLISSEMENT DE L'ESTOMAC; DE DIGESTIONS LABORIEUSES; DE DESORGANISATION DU FOIE elles agissent comme un charme, une ou deux doses suffisent pour opérer des miracles dans l'organisme; elles fortifient le système musculaire, ramènent le beau teint, déjà depuis longtemps perdu, rétablissent le bon appétit et ramènent le physique dans tout son ensemble. Ce sont là des "Effets" obtenus par des milliers de personnes de toutes classes de la société humaine; et la preuve, offrant la meilleure garantie aux valides, est que d'entre tous les remèdes brevetés, BEECHAM est celui qui a le plus de succès.

ON NE PEUT CITER AUCUN AUTRE MONDE QUI EN OBTIENNE PLUS GRAND ÉCARTÈMENT, QUE LES PILULES BEECHAM.

Ces pilules sont préparées uniquement par THOMAS BEECHAM, à St. Helena, Lancashire, Angleterre, et se vendent dans toutes Pharmacies en France à raison de 2 francs et de 4 50 la boîte. Ne pas s'écarter de la dose.

PHARMACIES ANGLAISES, RUE CASTIGLIONE, 2, ET AVENUE DES CHAMPS ÉLYSÉES, 62, PARIS.

## VICHY

Administration—Paris, 8, Boulevard Montmartre

PASTILLES DIGESTIVES fabriquées à Vichy avec les Sels extraits des Eaux. Elles sont prescrites contre les digestions difficiles.

SELS DE VICHY pour BAINS. — Un Rouleau pour un Bain.

SUCRE D'ORGE DE VICHY. — Bonbon digestif. Pour éviter les contrefaçons, exiger sur tous les produits les marques de LA COMPAGNIE

Dépôt chez tous les marchands d'Eaux minérales, droguistes et pharmaciens.